

**Réunion des Présidents et Vice Présidents des commissions scientifiques sectorielles,
commissions de gestion de la recherche et de ses applications et conseil scientifique.**

04 février 2009

Présent : E. Servat, E. Lallier Verges, B. Hamelin, G. Giuliani, C. Doucoure, F. Gerlotto, C. Aubertin, JF. Guegan, R. Lae, L. Lejus-Jouanin, H. de Tricornot.

DEI : B. Lootvoet, J. Huchon.

Intervention du directeur général

Le directeur général a précisé les chantiers auxquels l'IRD est confronté en 2009 : audit de la cour des comptes sur l'exercice 2002-2007, audit 2008 du programme 187, évaluation de l'organisme par l'AERES, bilan du dernier quadriennal et élaboration du contrat d'objectifs 2010-2013.

Rappelant la double tutelle de l'IRD, le directeur général a insisté sur les conséquences de la politique de site à l'international et l'importance de la construction de partenariats conventionnés avec les partenaires du sud. Ces modalités d'intervention à l'international constituent une spécificité de l'IRD vis-à-vis des autres établissements de recherche français. Toutefois, les chercheurs de l'IRD sont aussi fortement impliqués dans l'enseignement et dans la création de master international. A ce titre, l'IRD est concerné par les réformes de la recherche française en cours, par l'articulation des organismes et des universités, par la délégation globale de gestion (DGG) et par le rapport plan de carrière 2009-2011.

Le directeur général ainsi confirmé la poursuite de l'UMRisation amorcée en 2006 (47 UMR en 2009), tout en soulignant qu'il s'agit de garder la tutelle des unités traitant de recherche avec le sud et de motiver l'intérêt de ces recherches auprès des partenaires stratégiques. A propos de l'intégration des US au sein d'UMR, il a indiqué que l'IRD étant un institut de recherche finalisé, les labellisations UMRS pouvaient être envisagées pour signaler la teneur des connaissances à préserver.

Regrettant la césure entre les missions et priorités de l'IRD à l'international d'une part, et les activités scientifiques en France d'autres part, marqués par la baisse du nombre de demandes d'expatriation au profit des missions longue durée, le directeur général a confirmé que l'expatriation et la construction de partenariat avec le sud, et notamment avec l'Afrique et la Méditerranée, constituaient des éléments phares de la politique de l'institut, et de l'évaluation à l'IRD en particulier.

Le directeur général finalement indiqué que les contributions au prochain contrat d'objectifs par les commissions et le conseil scientifique était attendue pour le second semestre 2009.

Le profilage des postes ouverts au recrutement.

Les présidents et vice président de commissions souhaiteraient pouvoir être sollicités sur le profilage des postes ? Ils ont rappelé à ce titre que la réflexion sur les disciplines et le profilage des postes devait être suivie sur deux à trois ans ; et donc déconnectée du calendrier des concours au recrutement.

Relations CS, CSS, CGRA

Sans remettre en cause le rôle décisif du CS, les présidents et vice-président des commissions ont exprimé leur surprise quant aux résultats des avancements. Ils souhaiteraient que les critères et les procédures usités par le CS soient précisés pour plus de transparence.

Présentation des travaux en cours sur les observatoires, plateformes et US.

La CGRA1 a expliqué avoir été mandaté par la direction générale de l'IRD pour coordonner une réflexion sur les observatoires et les plateformes à l'IRD. La démarche envisagée passe par l'élaboration d'une première typologie de ces structures. A ce titre, la CGRA1 souhaite mobiliser

toutes les instances et les départements scientifiques de l'IRD susceptibles d'apporter leur contribution.

Présentation du travail de la CGRA2 sur l'examen de l'activité des IT

Le président de la CGRA2 a rappelé que la CGRA2 avait été sollicité par la direction générale pour coordonner ce travail de réflexion sur l'examen de l'activité des IT. Il a insisté sur le contexte particulier dans lequel était effectué ce travail par les commissions. Il a ensuite présenté l'état actuel des réflexions et exposés les principales recommandations qui semblent se dégager. .

Le président de la CSS1 a expliqué que les IT de la commission avaient débuté un état des lieux sur la question. De même, le président de la CSS3 a expliqué que les IT souhaitaient un avis scientifiques, leurs travaux étant parfois proches de la recherche. Les présidents et vice présidents ont cependant indiqué que les dossiers destinés aux CAP n'étaient pas ou peu adaptés à ce type d'évaluation. D'où proposition de la cgra2 de passer à un rythme quadriennal et d'avoir un nouveau dossier plus complet. Par ailleurs, les rapports des superviseurs étant souvent trop légers, il semble important d'accompagner ce changement par une formation au management pour les cadres hiérarchique.

Discussion sur les supports ou formulaire évaluation mis en ligne sur le futur portail chercheur

Les documents téléchargeables sur le portail chercheur ont été débattus. Ainsi, les présidents et vice présidents ont recommandé que :

- la fiche résumé constitue un élément essentiel ;
- l'insertion du programme du chercheur à l'ird deviennent un élément d'appréciation de l'avis du parrain ;
- le CV, dont la forme doit rester libre, ne dépasse pas 2 pages ;
- le DU puisse avoir les moyens de donner un avis, afin de resituer les recherches de l'agent dans leur contexte.
- la direction de revue à comités de lecture (no. Spéciaux) et les supports audiovisuels soient ajoutés à la liste de publications ;
- les années de la biennale soient précisées sur le rapport d'activité ;
- des critères d'évaluation du travail d'administration ou de gestion de la recherche soient définis ;
- le nombre de pages du rapport d'activité soit indiqué (5 pour les biennales, 15 pour les promotions CR, 30 pour les promotions DR).

A propos du tableau indicatif des missions du chercheur de l'IRD, les présidents et vice-présidents ont proposé que l'animation et la gestion de la recherche soit bien spécifié pour les DU. Enfin, la nécessité d'un tableau formalisé a longuement été débattue.

Enfin, les présidents et vice-présidents de commission souhaiterai qu'un suivi des agents qui ne renvoient pas leur dossier d'évaluation soit systématiquement effectué et qu'ils en soient informés.

Ordre du jour

Réunion des Président(e)s et Vice-président(e)s des commissions scientifiques sectorielles, des commissions de gestion administrative de la recherche et du conseil scientifique de l'IRD

4 février 2009

- 10h Intervention du directeur général et débat
- 12h Point sur l'organisation des travaux de l'après midi, organisation de la réflexion au sein de la CGRA1.
- 12h30 *Déjeuner au Club Corporate*
- 14h–18h Débat sur (ordre modifiable) : La structure du dossier à remplir par les chercheurs évalués (évaluation courante ou évaluation pour avancement) ;
- La hiérarchie des critères d'évaluation à appliquer ;
- L'organisation des jurys de recrutement chercheurs : mixité inter-commissions pour certains jurys d'admissibilité ; critères de sélection des candidats ;
- Point sur la réflexion coordonnée par la CGRA2 sur l'examen de l'activité des IT,
- Questions diverses (ouvertures des "espaces collaboratifs", ...).

La réunion sera présidée par M. Eric Servat, président du Conseil scientifique.